



Au terme de multiples péripéties, dont certaines particulièrement saugrenues, les élections des architectes ont enfin pu se dérouler le 4 janvier. De mémoire de professionnel, c'est la première fois qu'un scrutin a été directement pris en main par le Ministère de tutelle, excédé par les manœuvres interminables des architectes depuis l'épisode judiciaire qui avait invalidé un premier scrutin, pour vice de forme.

Malgré quelques méprisables manipulations et de menus coups bas portés à l'encontre de certaines listes dans le but de semer la confusion, les élections se sont dans l'ensemble déroulées de façon saine et transparente. Les urnes ont donc enfin parlé en ce début d'année. Une majorité composée pour partie de membres de l'ancien conseil débouté, pourrait, semble-t-il, se dessiner.

Cependant, avant même la composition définitive des organes qui présideront aux destinées de cette corporation autrefois estimée, voire adulée, les résultats électoraux font déjà l'objet de critiques. Pour la première fois, signe des temps... et d'ouverture, la communication digitale a été utilisée par la plupart des candidats en campagne. A présent, les perdants n'hésitent pas à utiliser ces mêmes canaux électroniques pour s'en prendre aux nouveaux élus, alors même que l'exécution de leur programme n'est pas ébauchée. Pire encore, certains architectes se déclarent publiquement mauvais perdants. Cette posture est un moyen pour eux de justifier les logorrhées qu'ils comptent servir à leurs amis de Facebook.

Cette attitude contestable entache le vrai débat démocratique. Elle taille en pièces l'objectif ultime des élections : la défense de l'intérêt de la profession. Quelles que soient les statistiques qu'on pourrait opposer à la qualité de la représentativité électorale, la profession s'est

définitivement exprimée. Elle a choisi ses représentants et ils sont en droit de travailler sereinement.

Quant aux perdants, s'ils ont de la considération pour la profession qu'ils exercent, ils devraient suspendre leurs diatribes et prendre le temps de la réflexion. Ils ont trois ans pour réfléchir aux causes de leur échec. Pourquoi n'ont-ils pas pu mobiliser les voix escomptées ? Quelles sont les attentes des architectes ? Les questions sont nombreuses, auxquelles ces candidats n'ont pu trouver réponse jusqu'ici.

Entretemps, le jeu démocratique impose de la retenue.

Les architectes sauront-ils faire preuve d'esprit démocratique ?

Fouad Akalay